

HONORAIRES DE LOCATION ET GESTION BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS
Annexe au Bail

	A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
COMMERCIALISATION PAR IMMO DE FRANCE RHONE-ALPES D'UN BIEN FAISANT L'OBJET D'UN MANDAT DE GESTION		
<ul style="list-style-type: none"> Les frais de commercialisation ne seront dus qu'en cas de signature de bail et comprennent les frais d'établissement de bail et d'état des lieux à l'entrée dans les locaux. 	30 % HT du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges soit 36 % TTC. comprenant l'établissement du bail et l'état des lieux d'entrée dans les locaux	
LOCATAIRE TROUVE PAR LE PROPRIETAIRE		
<ul style="list-style-type: none"> Gratuité des frais de commercialisation Honoraires de rédaction et d'établissement des baux commerciaux, industriels ou relatifs à l'exercice d'une profession libérale 	9.00 % HT soit 10.80 % TTC sur le montant du loyer annuel hors taxes et hors charges.	
COMMERCIALISATION PAR IMMO DE FRANCE RHONE-ALPES D'UN BIEN NE FAISANT PAS L'OBJET D'UN MANDAT DE GESTION		
<ul style="list-style-type: none"> Frais de commercialisation 	30 % HT du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges soit 36 % TTC. comprenant l'établissement du bail et l'état des lieux d'entrée dans les locaux	
FRAIS D'ACTES ADMINISTRATIFS, D'ETAT DES LIEUX ET CONTENTIEUX		
<ul style="list-style-type: none"> Etablissement du bail 	7% HT soit 8.40 % TTC sur le montant du loyer annuel hors taxes et hors charges	7% HT soit 8.40 % TTC sur le montant du loyer annuel hors taxes et hors charges
<ul style="list-style-type: none"> Renouvellement du bail 	6 % HT soit 7.20 % TTC	6 % HT soit 7.20 % TTC
<ul style="list-style-type: none"> Honoraires de négociation cession/ renouvellement de bail 	5 % HT soit 6.00 % TTC du loyer annuel	-
<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'avenants Sans changement ou modification Avec changement ou modification à la demande du locataire 	167.50 € HT Soit 201 € TTC 375 € HT Soit 450 € TTC selon le demandeur	167.50 € HT Soit 201 € TTC 375 € HT Soit 450 € TTC selon le demandeur
<ul style="list-style-type: none"> Acte de subrogation 	6 % HT soit 7.20 % TTC sur loyer annuel	6 % HT soit 7.20 % TTC sur loyer annuel
<ul style="list-style-type: none"> Acte de résiliation d'un bail 	485 € HT soit 582 € TTC	485 € HT soit 582 € TTC
<ul style="list-style-type: none"> Fin de gestion 	133.33 € HT Soit 160 € TTC	-
<ul style="list-style-type: none"> Envoi d'un courrier de première relance lors de non paiement du loyer. 	-	14.17 € HT Soit 17 € TTC
<ul style="list-style-type: none"> Envoi d'un courrier de seconde relance en recommandé avec accusé de réception. 	-	39.17 € HT Soit 47 € TTC.
<ul style="list-style-type: none"> Transmission du dossier auprès d'un huissier de Justice 	150 € HT Soit 180 € TTC	
<ul style="list-style-type: none"> Vacation par heure : honoraires Jusqu'à 20 Heures au delà de 20 Heures 	90 € HT soit 108 € TTC 108.33 € HT soit 130 €. TTC selon le demandeur	90 € HT soit 108 € TTC 108.33 € HT soit 130 €. TTC selon le demandeur
<ul style="list-style-type: none"> Honoraires sur travaux exceptionnels (travaux supérieurs à un mois de loyer) sur montant TTC des mémoires 	3.00 % HT soit 3.60 % TTC	-
<ul style="list-style-type: none"> Frais et débours administratifs 	26.67 € HT/an/lot soit 32 € TTC/an/lot	
<ul style="list-style-type: none"> Etablissement ERNT 	27.50 € HT soit 33 € TTC par lot	-

Le mandataire

Le mandant

DATE D'EFFET 1^{er} Janvier 2019

HONORAIRES DE LOCATION LOTS D'HABITATION ET LOTS ANNEXES
Annexe au Bail N°

		A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
ZONE	LOCATION OU RELOCATION D'UN BIEN		
Toutes Zones	<ul style="list-style-type: none"> Forfait commercialisation Etat des lieux d'entrée Etat des lieux de sortie 	<p align="center">180 € TTC</p> <p align="center">3 € TTC/ m²</p> <p align="center">Néant</p>	<p align="center">Néant</p> <p align="center">3 € TTC/ m²</p> <p align="center">Néant</p>
Zone tendue	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail (honoraires réglementés Décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014) 	<p align="center">≤ 65 m² 10 € TTC/m²</p> <p align="center">> 65 m² 8 € TTC/ m²</p>	<p align="center">10 € TTC/m²</p> <p align="center">8 € TTC/ m²</p>
Zone très tendue	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail (honoraires réglementés Décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014) 	12 € TTC/m ²	12 € TTC/m ²
Reste du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail (honoraires réglementés Décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014) 	8 € TTC/m ²	8 € TTC/m ²
	<ul style="list-style-type: none"> Recherche d'un locataire pour un garage 	100 € TTC	100 € TTC
FRAIS D'ACTES ADMINISTRATIFS ET CONTENTIEUX			
	<ul style="list-style-type: none"> Etablissement d'avenant à la demande du locataire ou modification bail : changement de colocataire. 	Néant	310 € TTC
	<ul style="list-style-type: none"> Annulation ou report d'un congé 	Néant	85 € TTC

DATE D'EFFET 1^{er} janvier 2019

HONORAIRES DE LOCATION ET GESTION BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS
Annexe au Mandat de gestion N°

	A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
COMMERCIALISATION PAR IMMO DE FRANCE RHONE-ALPES D'UN BIEN FAISANT L'OBJET D'UN MANDAT DE GESTION		
<ul style="list-style-type: none"> Les frais de commercialisation ne seront dus qu'en cas de signature de bail et comprennent les frais d'établissement de bail et d'état des lieux à l'entrée dans les locaux. 	30 % HT du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges soit 36 % TTC. comprenant l'établissement du bail et l'état des lieux d'entrée dans les locaux Répartis entre le locataire et le propriétaire	
LOCATAIRE TROUVE PAR LE PROPRIETAIRE		
<ul style="list-style-type: none"> Gratuité des frais de commercialisation Honoraires de rédaction et d'établissement des baux commerciaux, industriels ou relatifs à l'exercice d'une profession libérale 	9.00 % HT soit 10.80 % TTC sur le montant du loyer annuel hors taxes et hors charges.	
COMMERCIALISATION PAR IMMO DE FRANCE RHONE-ALPES D'UN BIEN NE FAISANT PAS L'OBJET D'UN MANDAT DE GESTION		
<ul style="list-style-type: none"> Frais de commercialisation 	30 % HT du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges soit 36 % TTC. comprenant l'établissement du bail et l'état des lieux d'entrée dans les locaux Répartis entre le locataire et le propriétaire	
FRAIS D'ACTES ADMINISTRATIFS, D'ETAT DES LIEUX ET CONTENTIEUX		
<ul style="list-style-type: none"> Etablissement du bail 	7% HT soit 8.40 % TTC sur le montant du loyer annuel hors taxes et hors charges	7% HT soit 8.40 % TTC sur le montant du loyer annuel hors taxes et hors charges
<ul style="list-style-type: none"> Renouvellement du bail 	6 % HT soit 7.20 % TTC	6 % HT soit 7.20 % TTC
<ul style="list-style-type: none"> Honoraires de négociation cession/ renouvellement de bail 	5 % HT soit 6.00 % TTC du loyer annuel	-
<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'avenants Sans changement ou modification Avec changement ou modification à la demande du locataire 	167.50 € HT Soit 201 € TTC 375 € HT Soit 450 € TTC selon le demandeur	167.50 € HT Soit 201 € TTC 375 € HT Soit 450 € TTC selon le demandeur
<ul style="list-style-type: none"> Acte de subrogation 	6 % HT soit 7.20 % TTC sur loyer annuel	6 % HT soit 7.20 % TTC sur loyer annuel
<ul style="list-style-type: none"> Acte de résiliation d'un bail 	485 € HT soit 582 € TTC	485 € HT soit 582 € TTC
<ul style="list-style-type: none"> Fin de gestion 	133.33 € HT Soit 160 € TTC	-
<ul style="list-style-type: none"> Envoi d'un courrier de première relance lors de non-paiement du loyer. 	-	14.17 € HT Soit 17 € TTC
<ul style="list-style-type: none"> Envoi d'un courrier de seconde relance en recommandé avec accusé de réception. 	-	39.17 € HT Soit 47 € TTC.
<ul style="list-style-type: none"> Transmission du dossier auprès d'un huissier de Justice 	150 € HT Soit 180 € TTC	
<ul style="list-style-type: none"> Vacation par heure : honoraires . Jusqu'à 20 Heures . au-delà de 20 Heures 	90 € HT soit 108 € TTC 108.33 € HT soit 130 €. TTC selon le demandeur	90 € HT soit 108 € TTC 108.33 € HT soit 130 €. TTC selon le demandeur
<ul style="list-style-type: none"> Honoraires sur travaux exceptionnels (travaux supérieurs à un mois de loyer) sur montant TTC des mémoires 	3.00 % HT soit 3.60 % TTC	-
<ul style="list-style-type: none"> Frais et débours administratifs 	26.67 € HT/an/lot soit 32 € TTC/an/lot	
<ul style="list-style-type: none"> Etablissement ERNT 	27.50 € HT soit 33 € TTC par lot	-

Le mandataire

Le mandant

DATE D'EFFET 1^{er} Janvier 2019

HONORAIRES DE LOCATION LOTS D'HABITATION ET LOTS ANNEXES Annexe au Mandat N°

		A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE		A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
ZONE		LOCATION OU RELOCATION D'UN BIEN			
Toutes Zones	• Forfait commercialisation		180 € TTC	Néant	
	• Etat des lieux d'entrée		3 € TTC/ m ²	3 € TTC/ m ²	
	• Etat des lieux de sortie		Néant	Néant	
Zone tendue	• Organisation des visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail (honoraires réglementés Décret n°2014-890 du 1 ^{er} août 2014)	≤ 65 m ²	10 € TTC/m ²	10 € TTC/m ²	
		> 65 m ²	8 € TTC/ m ²	8 € TTC/ m ²	
Zone très tendue	• Organisation des visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail (honoraires réglementés Décret n°2014-890 du 1 ^{er} août 2014)		12 € TTC/m ²	12 € TTC/m ²	
Reste du territoire	• Organisation des visites, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail (honoraires réglementés Décret n°2014-890 du 1 ^{er} août 2014)		8 € TTC/m ²	8 € TTC/m ²	
	• Recherche d'un locataire pour un garage		100 € TTC	100 € TTC	
		FRAIS D'ACTES ADMINISTRATIFS ET CONTENTIEUX			
	• Vacation par heure : honoraires ✓ Jusqu'à 20 Heures ✓ Au-delà de 20 Heures		108 € TTC 130 € TTC	Néant	
	• Déclaration des revenus fonciers		78 € TTC	Néant	
	• Frais et débours administratifs		32 € TTC/an/lot	Néant	
	• Diagnostic ERNT		33 € TTC	Néant	
	• Frais de gestion des contrats de garanties locatives . Garantie Loyers Impayés . Propriétaire Non Occupant . Protection Juridique Active		0.95 % TTC sur l'assiette de la cotisation 19 € TTC/lot/an 0.30 % TTC sur l'assiette de la cotisation	Néant	
	• Honoraires sur travaux exceptionnels (travaux supérieurs à un mois de loyer €) sur montant TTC des mémoires • Constitution dossier ANAH (sur montant TTC mémoires)		3.60 % TTC	Néant	
	• Transmission du dossier auprès d'un huissier de Justice		180 € TTC	Néant	
	• Constitution de dossier de procédure – remise avocat (plus vacation horaire après constitution du dossier)		285 € TTC	Néant	
	• Pour les Indivisions ✓ Honoraires supplémentaires annuels par indivision		220 € TTC	Néant	
	• Gestion des SCI (Etablissement bilan déclaration 2072 et assemblée générale)		1405 € TTC	Néant	
	• Déclaration de TVA		220 € TTC/an	Néant	
	• Etablissement d'avenant à la demande du locataire ou modification bail : changement de colocataire.		Néant	310 € TTC	
	• Annulation ou report d'un congé		Néant	85 € TTC	
	• Fin de gestion		160 € TTC	Néant	
	• Gestion technique des charges		53 € TTC	Néant	

Le mandataire

Le mandant

DATE D'EFFET 1^{er} janvier 2019